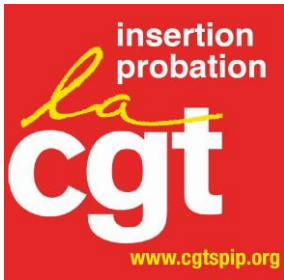


Poitiers, le 07/04/2023



La CGT SPIP

À

Monsieur le Président du CSA
SPIP de la VIENNE.

Monsieur le Président

Nous voici donc au début d'une nouvelle mandature, qui voit notre organisation représentative des personnels, renforcée de la confiance que nous ont témoignée les personnels du SPIP de la VIENNE aux dernières élections professionnelles.

Cette confiance renforce notre détermination et notre vigilance à ce que soient respectées des conditions de vie professionnelle correctes des agents du département.

Cela vaut bien sûr pour la vie au SPIP 86 stricto sensus.

Mais cela vaut également pour les relations partenariales et en particulier avec nos mandataires judiciaires.

Tous les services ont traversé des turbulences pendant la période COVID, c'est un fait.

Ces turbulences ont généré des retards conséquents dans le traitement des dossiers et des situations des justiciables.

Dont acte.

Les choses reprennent peu à peu leur place, dans un contexte tendu où la communication avec la DAP n'est pas à son meilleur niveau et c'est le moins que l'on puisse dire...

Où les inquiétudes des citoyens sont fondées sur la question du devenir des retraites, une inflation galopante, une paupérisation croissante, une centralisation des pouvoirs, une démocratie mise à mal par un pouvoir volontairement tourné sur lui-même.

Ramené à notre univers professionnel, ces inquiétudes ont un effet miroir :

Par le constat d'un public de justiciables de plus en plus confronté à des difficultés socio-économiques qui viennent renforcer le risque de réitération des actes délictuels,

Par une administration autiste qui avance à grand coup de nouvelles et miraculeuses procédures venues d'outre atlantique, sensées résoudre la question de la délinquance par la prise en charge de masse au détriment de la qualité que peut offrir l'accompagnement social individuel.

Les moyens en ressource humaine à la hauteur d'un service public de qualité sont encore très insuffisants et nous voyons poindre de nouvelles difficultés si les exigences s'accroissent d'un côté, alors que les moyens ne suivent pas de l'autre.

Nous en voulons pour preuve le départ en retraite d'un agent DDSE qui, à l'heure où sont écrites ces lignes, ne sera pas remplacé...

Dans un tel contexte, nous comptons sur un positionnement clair, juste et protecteur de la part de la hiérarchie du SPIP, vis-à-vis des commanditaires : Magistrats, administration centrale et régionale.

Comptez monsieur le président sur la CGT SPIP de la VIENNE pour continuer à vous alerter en temps réel sur les difficultés propres au service.

Nous vous remercions de noter, monsieur le président, que cette déclaration liminaire est d'application immédiate...